



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 11 Janvier 2024 – 12h / 13h30



Compte-rendu

Présents :

Alizée HEQUET, Mahdi TERFASSI, Gabriel BOUAFOURA, Arthur DIMIER, Camille LAMURE, Giulia GENTHON, Péma VACCARI, Alice LEGER-VILLA, Lilian MOREAU, Théo DUCLAUX, Tifenn FLOCARD, Léo ALVES PEREIRA ; Romy VERDANT.

Et ;

Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) : Noah JEAN

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Vote du CR de décembre 2023

Le compte rendu est adopté par 13 pour ; 0 abstention, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2- Projet araignée au parc des écoutoux

Eric CHARPENTIER annonce au conseil municipal enfant que le coût estimé pour l'araignée est raisonnable pour envisager ce projet pour l'année 2023/2024.

Les enfants élus vont donc travailler pour la mise en place de ce projet.

3- Travail en atelier :

Les élus enfants sont répartis en groupe de travail afin d'échanger sur les différents projets de l'année 2023/2024.

a. Atelier 1 : Logo

Madhi TERFASSI, Alizée HEQUET, Alice LEGER-VILLA et Pema VACCARI, accompagnés d'Elodie BOUZON sont réunis autour de la confection du nouveau logo.

Deux dessins ont été proposés par les enfants élus.

Le logo représentera : un aigle à gauche, une église à droite, des montagnes en haut, deux enfants au centre qui lèvent la main en tenant le drapeau français.

Un questionnement reste concernant le positionnement des mots « conseil municipal des enfants ».

Voici les deux propositions :

- Proposition 1 : Inscrire les mots « conseil municipal des enfants » au-dessus des enfants, en arrondi.
- Proposition 2 : Inscrire les mots « conseil municipal des enfants » tout en haut du logo, droit dans les nuages.

Les enfants votent :

- Propositions 1 : 2 votes
- Proposition 2 : 11 votes

Le logo aura donc les mots conseil municipal des enfants inscrit en haut du logo, droit, dans des nuages.

M. Charpentier informe que cette ébauche sera confiée à un infographiste qui stylisera le dessin initial gratuitement.

b. Atelier 2 : Atelier lecture

Léo ALVES PEREIRA, Gabriel BOUAFOURA, Giulia GENTHON et Tifenn FLOCARD, accompagnés de Denis BERNE, Michèle FLAMAND et Cloé COURBON travaillent sur les fondements de l'atelier lecture.

Les élus enfants proposent de se réunir Lundi 15 janvier 2024 sur le temps de restauration scolaire, après le repas, pour confectionner l'affiche pour que les enfants s'inscrivent au « club de lecteurs ».

Les élus enfants mettront en place l'affiche dans le hall et passeront dans les cinq classes de CE2/CM1/CM2 le lundi 22 janvier 2024.

Les inscriptions pour devenir lecteur se feront du lundi 22 janvier au vendredi 02 février. Léo ALVES PEREIRA et Gabriel BOUAFOURA enlèveront l'affiche le lundi 05 février à 8h30.

Sur l'affiche, les enfants ont choisi de faire apparaître les informations suivantes :

- Les mots « Club lecture » du CME
- Seul les élèves des classes de CE2 / CM1 / CM2 pourront être lecteurs
- Le temps de lecture aura lieu un mercredi matin
- Le temps de lecture se déroulera à la bibliothèque de Saint Nazaire les Eymes
- Deux colonnes d'inscriptions
- Pour les lecteurs, une fois inscrit, réfléchissez à quel livre vous souhaiteriez lire

c. Atelier 3 : Matinée avec la LPO pour construire des abris à chauve-souris.

Camille LAMURE, Lilian MOREAU, Arthur DIMIER, Théo DUCLAUX, Romy VERDANT accompagnés de Martina STUMPF, échangent sur la construction d'une journée avec la LPO pour construire des abris à chauve-souris.

La matinée aura lieu le samedi 6 Avril entre 9h et 12h sous l'abri au parc des écoutoux.

L'article suivant a été écrit par les enfants et Martina STUMPF, puis sera publié dans l'essentiel et envoyé par mail aux familles usagées du service enfance jeunesse :

« Les enfants du conseil municipal vous proposent de vous inscrire à un atelier de construction de gîtes à chauves-souris, un de leurs projets de cette année.

Le samedi 6 avril entre 9h et 12 h sous l'abri du parc des Ecoutoux

Cet atelier aura lieu même en cas de pluie.

Avec la participation de la LPO, il y aura 20 abris à construire et à placer ensuite chez vous, si vous le souhaitez, pour lutter contre les moustiques.

Inscriptions par mail pour des enfants à partir du CE1 et qui restent sous la surveillance d'un parent pendant la durée de l'animation :

Martina Stumpf, stumpf.marty@gmail.com

Le saviez-vous ?

Certaines chauves-souris peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes, dont des moustiques.

Les enfants du CME vont également passer dans les classes pour expliquer la demi-journée d'animation.

La séance se termine à 13h30.